

## **Classe de 1ère BAC PROFESSIONNEL**

### **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES POUR LA RENTREE 2024 ET L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025**

#### **☛ LA RENTREE**

**Le Lundi 02 septembre 2024 à 14h**  
**En présence d'un parent**

**14 h-15h30 : réunion d'informations pour tous les parents d'élèves  
(direction, équipe éducative, déroulement de l'année).**

**15h30 : prise en charge des élèves par leur professeur principal.**

**A tous les anciens élèves de 2<sup>nde</sup> Bac Pro du lycée LA PELISSIERE –  
A fournir le jour de la rentrée :**

- **Un acompte de 200 € qui sera déduit de la facturation d'octobre,**
- **Une assurance scolaire pour l'année 2024-2025**

#### **☛ DOSSIERS DE BOURSES**

**A partir de cette rentrée, les bourses ne sont plus reconduites ; de fait, chaque élève est destinataire d'un dossier à compléter et à nous retourner pour la rentrée de septembre.**

**Les nouveaux élèves ont été destinataires d'un dossier à rendre impérativement le jour de la rentrée.**

#### **☛ TRANSPORTS SCOLAIRES**

**Les demandes (DROME ou ARDECHE) sont à faire par Internet ou demander un imprimé au secrétariat.  
Pour l'ISERE, s'adresser au secrétariat.**

#### **☛ FACTURATION SCOLARITE, RESTAURATION ET HEBERGEMENT**

**Une facture annuelle (scolarité, restauration et hébergement) sera établie courant octobre 2024.  
Pour les élèves boursiers, les bourses seront déduites de cette facture.  
VOIR CIRCULAIRE CI-JOINTE POUR LE REGLEMENT.**

### **DEROULEMENT DE LA SCOLARITE**

Le jour de la rentrée, seront communiqués aux élèves et notés sur le carnet de correspondance :

- \* le nom du professeur principal et des enseignants et leur coordonnées courriel,
- \* l'emploi du temps et les dates de stages.

### **ASSURANCE SCOLAIRE (Individuelle accident)**

Vous devez fournir dès la rentrée une attestation d'assurance scolaire individuelle. L'Etablissement vous propose (non obligatoire) l'assurance scolaire Mutuelle Saint Christophe ; si vous êtes intéressé, vous pouvez compléter le document ci-joint.

### **LE CARNET DE CORRESPONDANCE**

C'est un document officiel important et l'élève doit toujours l'avoir avec lui.

Nous vous demandons d'utiliser ce carnet pour toute correspondance concernant votre fille ou votre fils.

### **LES RESULTATS SCOLAIRES**

Vous aurez accès au suivi et aux résultats scolaires de votre enfant à tout moment et à raison d'un bulletin scolaire par trimestre sur le logiciel ECOLEDIRECTE

Téléchargez et Conservez très soigneusement ces bulletins. Ils vous seront demandés pour la constitution de nombreux dossiers, en particulier pour la poursuite des études. La Pélissière ne délivrera pas de duplicata : Obligation RGPD (Protection des Données).


Au moins 1 réunion Parents/Professeurs sera organisée au terme du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année. Nous vous communiquerons les dates en temps utile.

N'hésitez pas également à prendre rendez-vous avec le Directeur, le Responsable de la Vie Scolaire ou les enseignants pour faire le point, si nécessaire

### **ADMINISTRATION - CORRESPONDANCE - TELEPHONE**

Adresse à noter :

Lycée Rural Privé LA PELISSIERE – BP 113 - 07304 TOURNON SUR RHONE CEDEX

 04.75.08.04.93

E-Mail : [tournon-sur-rhone@cneap.fr](mailto:tournon-sur-rhone@cneap.fr)/ Site : [www.lapelissiere.fr](http://www.lapelissiere.fr)

### **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Pour toute correspondance, bien préciser le nom, prénom et classe de l'élève.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2024

Le Chef d'Etablissement



Dominique ROCHE